



Forum des Associations
Dimanche 10 sept. 2017
10h / 17h

GYMNASSE DES ANNONCIADES
Meulan-en-Yvelines
Parking gare de Thun



le grand rendez-vous gourmand de la rentrée

festival des Fromages

40 fromagers
20 viticulteurs
300 variétés de fromages
Artistes et musiciens
Espace restauration
espace enfants

14 et 15 octobre

Tout le programme sur www.ville-meulan.fr

à proximité ...



Fleurs en Seine

16 & 17 SEPT 2017
FÊTE DES PLANTES & DU JARDIN
Bords de Seine,
Les Mureaux (78)



16^e FESTIVAL INTERNATIONAL DU CIRQUE DES MUREAUX 2017

SAMEDI 7 OCTOBRE 15h et 20h
DIMANCHE 8 OCTOBRE 11h et 15h

RENSEIGNEMENTS 01 30 91 24 30
PARC DU SAUTOUR

NOUVEAU ! BILLETTERIE EN LIGNE SUR BILLETTERIE.LESMUREAUX.FR

Infos utiles

Horaires Mairie

- lundi 8h30-12h30 / 13h30-18h
- mardi 8h30-12h30
- mercredi au vendredi 8h30-12h30 / 13h30-17h
- samedi 8h30-12h

Permanences

Avocat

- jeudis 7 septembre et 2 novembre
- Uniquement sur rendez-vous à l'accueil de la mairie
01 30 90 41 41

Écrivain public

- lundi 9h-12h30 / 13h30-17h
Maison des Associations
- mercredi 13h30-17h
Local des Pénitents

Information juridique

- lundi 9h-12h30 / 13h30-17h
Maison des Associations

Police municipale

- tous les matins de 9h à 13h
Poste de police municipale

Police nationale

- vendredi 9h-13h / 14h-17h
Poste de police municipale

Médiation familiale

Avec l'APME

- tous les vendredis de 13h30 à 19h30
Maison des Associations
uniquement sur rendez-vous
au 01 30 21 75 55

Logement jeunes

avec le CLLAJ

- 1^{ers} lundis du mois
Local des Pénitents
- 3^{èmes} lundis du mois
Maison des Associations

Permanences médicales

Pharmacies de garde

site : <http://lc.cx/Znsq>
commissariat de police
01 78 73 11 11

Dentistes de garde

01 39 51 21 21

Maison médicale de garde

20h - minuit
9h - 13h (les jours fériés)
appelez le 15.



édito

Chères Meulanaises, Chers Meulanais,

Chaque année, la Ville consacre de lourds moyens humains et financiers aux écoles afin de garantir les meilleures conditions d'accueil aux enfants et de travail aux enseignants. Malgré les difficultés financières que connaît la commune, la priorité demeure la qualité du service.

Depuis 2014, d'importants travaux ont été réalisés dans les bâtiments scolaires. Ils ont en effet souffert, comme le reste du patrimoine communal, d'un manque d'entretien régulier et de l'absence d'aménagements liés à l'accessibilité, malgré les obligations de la loi sur le handicap de 2005.

Ces dépenses, bien souvent invisibles pour les habitants, sont indispensables.

Une ville ne se gère pas au jour le jour, au gré des envies d'élus souhaitant laisser la trace de leur passage avec de grands projets. Bien administrer une collectivité, c'est investir, tous les ans, pour entretenir son patrimoine et anticiper, sur plusieurs années, les grosses réhabilitations.

Ce sont ces objectifs qui ont guidé la Municipalité dans l'élaboration de son plan pluriannuel d'investissement.

Ainsi, nous savons d'ores et déjà que dans le prochain mandat, et quelle que soit l'équipe en place, nous aurons à démolir et reconstruire la plus grande partie du groupe scolaire Paradis. Le coût de ce type d'opération s'élevant à plusieurs millions d'euros, c'est dès aujourd'hui qu'il faut en prévoir le financement.



Cécile
ZAMMIT-POPESCU

Le Maire

Vice-président de la CU GPS&O
Conseiller départemental des Yvelines

L'actu

Quoi de neuf pour la rentrée des classes ?

Cette année, ce sont plus de 950 élèves qui sont accueillis dans nos écoles. Le groupe scolaire Paradis regroupe 5 classes de maternelle et 11 classes d'élémentaire (405 élèves), l'école élémentaire Pasteur 12 classes (295 élèves), l'école maternelle des Bois 4 classes (104 élèves) et l'école maternelle Valéry 5 classes (138 élèves). Responsable des bâtiments (construction, entretien, mobilier, équipement informatique, fluides...), la Ville est également l'employeur des ATSEM (une par classe en maternelle), l'organisatrice de la pause méridienne (restauration et animations) et de l'étude. Elle verse par ailleurs des allocations de rentrée et des subventions aux coopératives scolaires. L'école est l'un de postes budgétaires les plus importants de la commune et réserve, chaque année, des nouveautés...



Sécurité

p. 5

Nouveaux
boulangers

p. 6

Journées
du patrimoine

p. 8

Nouveaux horaires

Ces nouveaux horaires sont issus de la réflexion d'un comité de pilotage (rassemblant la Ville, les délégués de parents d'élèves, les directeurs d'écoles et les enseignants) et de la concertation de l'ensemble des parents et enseignants depuis novembre 2016, la suppression des TAP étant programmée pour la rentrée 2017.

La commune étant encore en procédure d'attribution d'une nouvelle concession de service public pour la gestion de ses activités périscolaires fin juin - début juillet, elle n'était pas en mesure de modifier ces horaires pour passer à la semaine de quatre jours. Cette possibilité sera examinée avec l'ensemble des partenaires dès l'automne pour une éventuelle application en septembre 2018.

ÉCOLE PASTEUR

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

8h30 - 11h45
et 13h45 - 15h45

Mercredi

8h30 - 11h30

GRUPE SCOLAIRE PARADIS

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

8h30 - 11h45
et 13h45 - 15h45

Mercredi

8h30 - 11h30

ÉCOLE DES BOIS

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

8h45 - 12h
et 14h - 16h

Mercredi

8h45 - 11h45

ÉCOLE VALÉRY

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

8h45 - 12h
et 14h - 16h

Mercredi

8h45 - 11h45

Tableaux numériques

Durant la période estivale, deux classes élémentaires supplémentaires ont été équipées de TNI. Une classe de CP à Pasteur et une classe de CE1 à Paradis. Le rythme de déploiement de ces équipements est de un à deux par an.

Restauration scolaire

A Meulan, elle est assurée par un service en régie, garant de la sécurité alimentaire, de la qualité des repas et de l'apprentissage du goût, dès le plus jeune âge. Quotidiennement, l'ensemble du personnel de restauration prépare les repas des enfants qui sont servis dans chaque école le jour même. Durant l'année, des animations et des repas à thème sont proposés. Une commission des menus est mise en place une fois par an.

A partir de septembre 2017, la surveillance de la pause méridienne ne sera plus assurée par du personnel du service hygiène mais par des animateurs qualifiés de l'IFAC. Les animateurs jeunesse et éducateurs sportifs de la Ville interviendront sur ce temps avec des activités spécifiques pour les enfants. L'autre nouveauté est la mise en place d'un self pour Pasteur.

Changements d'enseignants

Groupe scolaire Paradis

Maternelle : Mme Marinheiro remplacée par M. Begoc

Élémentaire : Mmes Laumain et Charroin remplacées par
Mmes De Oliveira et Bouet

École Valéry

Mme Mermin remplacée par Mme Le Gall

École Pasteur

M. Viguié remplacé par M. Binet

M. Viguié nous quitte après plus de quarante années passées dans l'enseignement. Arrivé à Meulan en 1977 à l'école Pierre et Marie Curie, il a rejoint ensuite l'école Pasteur. Il a exclusivement enseigné en CM2 et a transmis à plusieurs générations d'élèves meulanais sa passion pour Victor Hugo. Il a par ailleurs travaillé sur plusieurs projets avec la Ville. Bonne retraite Maître !

Opération plantation



Pour la seconde fois, une classe de CP et une classe de CE2 ont pu participer à l'opération "Journée internationale des forêts". 85 baliveaux ont été plantés par 50 enfants et par 15 adultes (enseignants, agents municipaux du service des espaces verts et élus). Une présentation a été faite dans les écoles par un intervenant du Centre régional de la propriété forestière d'Île-de-France et du Centre. Ce projet permet de sensibiliser les enfants au développement durable et de les informer sur les méthodes de plantation et la gestion des arbres. Ces plantations permettent un renouvellement des arbres de la coulée verte et une amélioration de la biodiversité de cet espace.

Travaux d'été

Groupe scolaire Paradis :

- Rénovation du traçage des jeux dans la cour maternelle.
- Remplacement des panneaux en liège dans les classes par un système conforme à la réglementation incendie.
- Raccordement de l'école à la fibre optique.
- Installation d'un système d'alarme anti-intrusion Vigipirate relié directement à la police municipale.

Maternelle des Bois :

- Fin du remplacement des chasses d'eau permettant une économie et une utilisation plus facile par les enfants.
- Remplacement du portail et d'une partie de la clôture de l'école.
- Installation d'un système d'alarme anti-intrusion Vigipirate relié directement à la police municipale.
- Raccordement de l'école à la fibre optique.

Maternelle Valéry :

- Installation d'un système d'alarme anti-intrusion Vigipirate relié directement à la police municipale.
- Divers travaux d'entretien.

Élémentaire Pasteur :

- Création d'un avaloir dans la cour pour résorber les infiltrations d'eau dans la bibliothèque.
- Installation d'un système d'alarme anti-intrusion Vigipirate relié directement à la police municipale.
- Lancement des travaux de mise en accessibilité dans le cadre de l'Ad'Ap.

Cantine des Annonciades :

Bouleversement cette année pour les élèves de l'élémentaire Pasteur ! La cantine du 1^{er} étage se transforme en self-service avec du nouveau mobilier ! L'objectif est de mieux fluidifier les circulations des élèves et le service, d'aider l'enfant à acquérir plus d'autonomie et à se responsabiliser, d'apaiser la pause méridienne en supprimant les temps d'attente à table.

Coût de l'opération : 58 812 € ■

Centre de loisirs

Au 1^{er} septembre, la commune récupère la compétence "enfance" assumée jusqu'à présent par la Communauté Urbaine GPS&O. Elle est exercée en concession de service public. C'est l'IFAC, attributaire du nouveau marché, qui gère la garderie pré- et post-scolaire matin et soir, la surveillance de la pause méridienne, l'accueil du mercredi après-midi et des vacances scolaires. La nouveauté cette année est la possibilité, le mercredi, de déjeuner (avec départ à 13h30) ou de déjeuner et de passer l'après-midi au centre de loisirs. C'était une demande forte des parents à laquelle la Municipalité souhaitait répondre. Celle-ci a par ailleurs obtenu le maintien des tarifs pour les familles alors que le temps de prise en charge s'est allongé. ■



Eco-élèves

La Municipalité a fait de nombreux efforts en faveur du développement durable. Les derniers projets mis en place : rucher (bord de Seine), éco-pâturage (gare de Thun), jardin partagé (belvédère du Paradis), témoignent de sa volonté de participer à la préservation de notre environnement et de créer

du lien social. Implanter en cœur de ville ce type de structures est un moyen de sensibiliser les habitants aux questions environnementales mais également de les rassembler. On le sait, les messages passent bien souvent par les plus jeunes et des enseignants seront peut-être volontaires pour travailler et créer des actions autour de ces installations afin que leurs élèves, une fois rentrés à la maison, puissent en parler avec leurs parents ! ■



Distribution des dicos

Pour la deuxième année consécutive, les élèves de CM2 ont reçu de la part de la Municipalité un dictionnaire à l'occasion de leur passage en 6^{ème}. Le Maire et son Adjoint aux affaires scolaires se sont rendus dans les classes de l'école Paradis et de l'école Pasteur et ont partagé un goûter avec les enfants.



Informations pratiques

Les inscriptions

A chaque rentrée scolaire, les familles doivent procéder à la création ou la mise à jour de leur dossier d'inscription aux services périscolaires (restauration scolaire, étude) auprès du pôle Éducation Jeunesse et Sports. Il s'agit de services facultatifs payants (facturation au quotient familial). Seuls les enfants préalablement inscrits administrativement et dont les parents auront effectué une réservation pourront être accueillis.

Les annulations / modifications

Pour la cantine, il est possible d'annuler/rajouter des réservations sur l'espace famille en respectant

un délai de 8 jours avant la date de fréquentation. Pour l'étude, un délai de 15 jours est nécessaire pour annuler ou faire une réservation.

La facturation

Les familles doivent s'acquitter du montant exact de la facture. Celle-ci est mensuelle. Les factures sont éditées chaque début de mois suivant la période de présence et regroupent l'ensemble des services. Les factures doivent être réglées avant le 15 de

chaque mois. Au-delà de ce délai, la facturation est transmise au Trésor public qui engage une procédure de recouvrement.

Le paiement

Le paiement peut s'effectuer par prélèvement automatique, par chèque, en ligne sur l'espace famille ou en espèces auprès du service. ■

Pôle éducation jeunesse et sports
10 place brigitte Gros - Tél. : 01 30 90 41 27

Sécurité

CODAF

Dans la nuit du 11 au 12 juillet a été organisé, à la demande de la Ville, un Comité Opérationnel Départemental Anti-Fraude auquel ont participé les services de police municipale, de la brigade financière du commissariat des Mureaux, des douanes, de l'URSSAF, de la CAF, de l'Inspection du Travail, de la DDPP, de la PAF, de la DDFP. Cette opération d'envergure avait pour objectif de contrôler les différents "bars à chicha" implantés sur le territoire communal et aura des suites.

Arrêté municipal

Le Maire a pris un arrêté interdisant la baignade et le plongeon dans la Seine. Le commissariat des Mureaux comme la brigade fluviale de Conflans ont constaté, comme la police municipale de Meulan, une recrudescence de ces phénomènes dans notre secteur. La présence de gros objets (véhicules, meubles d'électro-ménager...) ou de diverses substances polluantes (industrielles, chimiques...), les courants, la vase ou les plantes rendent particulièrement dangereux le fleuve dans lequel se jettent de nombreux jeunes...

Voirie

La bande de roulement de la rue des Annonciades, dans le secteur situé entre le chemin du Grand Sentier et le boulevard Thiers, est entièrement reprise. Ces travaux sont réalisés par la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise. Cette chaussée, particulièrement empruntée car reliant le Paradis au centre-ville et desservant la gare de Thun, était extrêmement dégradée et inscrite dans les réhabilitations de voirie prioritaires.

Services publics

Retrouvez toutes les activités qui vous sont dédiées en 2017 - 2018 dans votre plaquette **La saison des séniors**

Si vous ne l'avez pas reçue, appelez le CCAS au 01 30 90 41 20



Sortie séniors

Guinguette chez Gégène

Joinville-le-Pont
mercredi 20 septembre

Un décor des années 50, des terrasses extérieures en bord de Marne, de la musique pour danser : musette, java, tango, rock'n'roll, c'est le lieu idéal pour les amateurs de guinguette.

- Tenue correcte exigée.
Départ : Poste de Meulan Paradis à 12h45 - quai de l'Arquebuse à 13h.
Retour prévu entre 18h et 19h.
Collation sur place.
12€ par personne, inscription auprès du CCAS à partir du 4 septembre 2017.



Jardins familiaux

Ils sont installés en contre-bas de Meulan-Paradis, à proximité du moulin d'Orzeau, entre la RD28 et la RD922. Les terrains sont mis à disposition par la Ville et gérés en partenariat par l'association "Les jardins d'Orzeau".

- Renseignements auprès du CCAS au 01 30 90 41 20.

Nouveaux boulangers à Meulan !

Nous souhaitons une très bonne retraite, bien méritée, à Monsieur et Madame Descamps qui géraient les boulangeries de la rue Foch en centre-ville et de la rue de la Ferme à Paradis, ils sont remplacés par :

Toni Perain "Les délices du Paradis"

8 rue de la Ferme

Le pain est fabriqué sur place. Baguette Label Rouge "tradition".

- Ouvert du lundi au samedi de 7h à 14h et de 15h30 à 20h, le dimanche de 7h à 14h

Monsieur et Madame ROBIN

57 rue Maréchal Foch

Ce jeune couple reprend en gérance, avec la même qualité et sous l'œil attentif des Descamps, la boutique du centre-ville.

- Ouvert tous les jours de 6h30 à 20h, sauf le mardi

Nouveau commerce

L'Instant Thé

Marie-France Bokassa vous propose une carte de boissons sans alcool, jus de fruits et thés aromatisés, accompagnés de tapas et d'antipasti, de glaces et sorbets pour grignoter tout au long de la journée.

- 39 bis boulevard Thiers du mardi au vendredi de 10h à 19h et jusqu'à 20h30 le samedi

Concours de dessin

pour les Meulanais âgés de 6 à 11 ans

Thème carte de vœux 2018 : "les jardins du Domaine Berson" œuvres à déposer en Mairie avant le 4 décembre.

Nos séniors en sortie

Cette année, nos séniors ont pu profiter de diverses sorties organisées par le CCAS de la ville.

Blois, 20 juin



Veules-Les-Roses, 4 juillet



Séniors : séjour à Ronce-les-Bains

Nos séniors ont participé pour la première fois à un séjour à destination de Ronce-les-Bains en Charente-Maritime du 26 au 30 juin 2017.



Au programme de ce séjour : visite du château d'Oléron, balade en barque sur le Marais Poitevin, visite de l'amphithéâtre gallo-romain et de l'église Saint-Eutrope à Saintes.

Marais Poitevin, 28 juin





Fête nationale

Ambiance champêtre en bord de Seine sur l'île du Fort ! Le public a contemplé un superbe feu d'artifice mis en lumière par Jacques Couturier, après un sympathique repas dansant.

Ils sont nés...

LAFONTAN Aldric
LE BOURLOUT Iban

Il nous a quittés...

MENANTEAU Noël



Vacances des jeunes

Semaines sportives été 2017

Durant l'été, les jeunes ont pu participer à de nombreuses activités sportives proposées par nos éducateurs : voile, VTT, piscine, initiation à l'escalade, sortie à Aventure Land,...

Activités jeunesse été 2017

Durant l'été, Gasandji a posé une nouvelle fois ses micros à Meulan pour mettre en place un atelier chant à l'espace jeunes. Les jeunes ont pu s'initier à l'improvisation et l'interprétation, l'écriture, le travail du rythme ...

Aventure Land , une sortie où il n'est pas conseillé d'avoir le vertige !



Atelier chant à l'espace jeunes

Agenda culturel

Plongez dans votre nouvel agenda culturel et prenez un bain de jouvence !

Suivez notre traitement antimorosité pendant la saison 2017-2018 !

Retrouvez tous vos rendez-vous : concerts, spectacles, expositions, lectures, rencontres, sorties, conférences... dans l'agenda culturel distribué avec votre mag.

Un programme pluridisciplinaire et intergénérationnel.



Journées européennes du patrimoine

La jeunesse au cœur de la 34^{ème} édition
samedi 16 septembre de 15h à 18h



Présence d'auteurs - dédicaces

Auteur jeunesse et auteur de romans historiques

Pochettes surprises

Pour les 4/6 ans & 6/9 ans.

Concoctées par les bibliothécaires

Après-midi contes et légendes du Moyen-âge

La légende de la fée Mélusine - à 15h30

Valérie De La Rochefoucauld, conteuse

David Kpossou, harmonica et mélodica
en famille, à partir de 8 ans, durée 50 mn

La légende de Tristan et Iseult - à 17h

l'histoire des amants de Bretagne

Claude Mestre, conteur

Les Ménestrels des Terres de Lune, guitare et harpe celtique
en famille, à partir de 8 ans, durée 60 mn

Happy hour jazz - de 18h à 19h

concert jazz et musique de films avec l'OVMY, orchestre de jazz et variétés

- Bibliothèque multimédi@ & jardins - Domaine Berson
Caves Berson en cas d'intempéries.
tous les événements des journées du patrimoine sont gratuits

Sport

Le sport à Meulan

École municipale des sports

Tous les mercredis, du multisports pour les enfants de la seconde année de maternelle au CM2 qui leur permet de découvrir et de s'initier à diverses activités physiques et sportives par cycles de 3 à 5 séances : gymnastique, jeux d'oppositions, jeux de raquettes, athlétisme...

Horaires : 4/5 ans : 13h30 / 14h30
6/7 ans : 14h30 / 15h45
8/10 ans : 15h45 / 17h

- Inscriptions à partir du 10 septembre au Forum des associations après cette date, auprès du pôle Éducation Jeunesse et Sports

Semaines sportives

Les semaines sportives s'adressent aux jeunes du CM2 à la 3^{ème} et se déroulent durant les vacances scolaires (prochaine session du 23 au 27 octobre). Cette activité permet de découvrir une discipline sportive différente par demi-journée et inclut des sorties à caractère sportif.

- Accueil des jeunes de 8h30 à 17h30 (repas compris).
Inscriptions à partir du 25 septembre

Séjour ski 2018

2^{ème} édition du séjour découverte du ski pour les ados fréquentant les semaines sportives ou l'espace jeunes du 17 février au 23 février 2018.

- Inscriptions à partir du 16 octobre

Pôle éducation jeunesse et sports

10 place Brigitte Gros
Tél. : 01 30 90 41 27

AMMH

Championnat de France Senior bateaux longs à Bourges les 3 et 4 juin : 4 équipages en Finale A et 2 médailles : un résultat historique pour le club sur un championnat senior ! Marine Alaouchiche et Claire Bové s'emparent de la médaille d'argent en deux de couple, les garçons en quatre sans barreur (Ivan Bové, Valentin Laborde, Richard Silvestre, Hugo Mossino) décrochent la médaille de bronze. ■



Gymnastique Volontaire

Cours de sport-santé accessibles à tout public adulte toute la semaine (body-fitness, pilates, stretching, yoga et circuit training).

Nouvelles activités :

Le Yoga Fondamental (remplace le cours de Zumba) : techniques d'alignement spécifiquement conçues pour équilibrer, protéger et prolonger la longévité des articulations et des fibres musculaires en développant les muscles les plus faibles.

Le Cardio Gym Tonique-Circuit Training : échauffement/cardio et renforcement musculaire tonique utilisant une méthode d'entraînement consistant à réaliser plusieurs exercices les uns après les autres. Une fois la totalité des mouvements effectués, l'enchaînement est repris depuis le début.

- Renseignements : <http://gymeulan78.canalblog.com>
gymeulan@hotmail.fr ou
06 80 73 86 77 (Rita) ■

TCM

Le Club a reçu pour la deuxième année consécutive le Label Club Formateur 5/8 ans par la Ligue des Yvelines qui montre sa volonté de se situer dans une démarche dynamique de formation des plus jeunes et conforte la qualité de son enseignement.

Chez les jeunes, remarquable saison de Thomas Memisoglu (11 ans en 2017) qui lui permettra d'intégrer pour la prochaine saison le Pôle Espoirs de la Ligue des Yvelines ! Chez les filles, sa sœur Emma obtient le meilleur classement Jeune Féminin à 15/1.

Chez les adultes hommes, le classement établi en juillet promeut Nicolas Chartier, enseignant, au classement 0. Il devrait être dans les 200 meilleurs joueurs français en 2018 s'il continue sa progression. Un souhait ambitieux mais légitime. Il confirme ainsi sa dernière victoire à l'OPEN du TCM.

Chez les dames, Delphine Rousseau se classe 15/3, et obtient son meilleur classement après avoir remporté l'OPEN du TCM dans la catégorie 35 ans. Le TCM ne peut que s'honorer de ces résultats et adresse ses félicitations à ses dignes représentants.

Ouverture des portes aux nouveaux adhérents les samedi 2, mercredi 6 et samedi 9 septembre pour les inscriptions de la saison 2017-2018. Présence au Forum le 10 septembre.

- Informations : www.club.fft.fr/tcmeulan ■

Will' Sports

Pour la saison 2017-2018, l'association Will' Sports vous propose ses différentes activités : aérobic, badminton, basket ball, boxe anglaise (loisirs), capoeira, danse country, danse orientale, fitness steps, foot en salle, handball, pilates, volley ball (enfants, ados, adultes, loisirs et compétition), zumba (enfants, ados, adultes). Rendez-vous au Forum des associations le 10 septembre et essais des activités dès le 11 !

- Renseignements : 06 60 15 79 45
ou will.sports@hotmail.fr

Le Président, William Gallet, est fier de ses joueurs de volley ball :

Pour leur première année de volley ball, les minimes-cadets ont remporté la Coupe des Yvelines qui s'est déroulée à Fontenay Le Fleury le samedi 20 mai. Bravo à Dylan Gallet, Enzo Grignon, Maixent Le Moyne, Matthieu Laurent, Sammy El Aarabi, Sofiane Dos Santos, Titouan Le Buhan.

Les Séniors Masculins sont eux Champions des Yvelines D2 et dès septembre en Division 1 ! ■



Secours catholique

Recherche de bénévoles :

Pour le foyer de SDF de Thun : accueil, service du dîner, discussions et jeux, mais aussi activités en journée le weekend et entretien des pelouses.

Pour le local des Pénitents : colis alimentaires, boutique vestimentaire, aide administrative les lundis et jeudis après-midis, mais également transport de personnes en difficulté et transports de meubles et appareils ménagers.

- Contact : 01 34 75 62 51 ou louis_abecassis@hotmail.com

CEMIF

La Compagnie des Explorateurs des Mondes Imaginaires et Fantastiques présente sa 11^{ème} convention "Désirs d'Ailleurs..." avec pour thème "Carnaval". Deux sessions sont prévues : la première, pour les petits et les grands, débutera à 13h, la seconde aura lieu à partir de 20h30 et se poursuivra jusque tard dans la nuit.

Venez nombreux pour jouer et partager des histoires légendaires dans les mondes imaginaires et fantastiques !

- Maison des Associations, allée des Cottages le 23 septembre à partir de 13h
Droit d'entrée : 1 €/personne (recette reversée intégralement au Secours Populaire).

Entre Parents

Entre Parents est une jeune association de mamans sensibilisées à la complexité du rôle des parents d'aujourd'hui auprès de leurs enfants.

Elle a pour objectifs de répondre aux questionnements des familles concernant leurs enfants (relations, éducation, évolution...) afin de préserver ou restaurer un équilibre familial et de dynamiser la solidarité entre les familles meulanaises.

Un Café Parents, moment convivial d'échanges entre parents autour d'un café ou d'un thé, démarrera dans le courant du mois de septembre et aura lieu une fois par mois pour les parents ayant des enfants scolarisés sur le groupe scolaire Paradis et sur l'école des Bois (extension possible à d'autres écoles de la ville).

- Renseignements : 06 32 56 62 09 ou entre.parents.78@gmail.com

CLC

Le Centre des Loisirs et de la Culture propose des activités musicales :

En cours individuels : piano, violon, guitare, flûte traversière, violoncelle, batterie, guitare électrique, basse, découverte multi-instruments, chant...

En cours collectifs : orchestre, chorale, éveil musical des tout-petits, formation musicale.

Mais aussi :

Des cours d'arts plastiques pour adultes et enfants.

Des cours de langue anglaise pour adultes et enfants (plusieurs niveaux d'apprentissage).

Des cours d'initiation à l'informatique.



Inscriptions le samedi 9 septembre de 10h à 18h
Présence au Forum des Associations le dimanche 10 septembre

- Renseignements au 01 34 74 45 02 (permanence téléphonique pendant les vacances)
clc.meulan@gmail.com

Élections sénatoriales

Cette année auront lieu les élections sénatoriales qui permettront le renouvellement de la moitié des sièges de sénateurs pour un mandat de 6 ans. Le département des Yvelines est concerné (6 sièges : scrutin de liste à la représentation proportionnelle). Il s'agit d'une élection au suffrage universel indirect. Seuls les grands électeurs (députés, sénateurs, conseillers régionaux, conseillers départementaux et conseillers municipaux) votent. La population de Meulan ayant aujourd'hui dépassé les 9000 habitants, tous les membres du Conseil municipal (29) sont grands électeurs et iront voter à Versailles le 24 septembre prochain.

Installation d'un nouveau Conseiller municipal

A la suite de la démission d'Axel ROMERA, Angéline HUMEZ a été installée lors de la séance du Conseil municipal du 30 juin dernier. Âgée de 22 ans, elle devient la benjamine de l'assemblée.

Délibérations votées lors de la séance du 5 juillet :

Planning horaire des agents de la police municipale

Afin de répondre au mieux aux besoins de la commune en termes de sécurité et de tranquillité publiques et à la suite du recrutement de personnels supplémentaires, sous l'impulsion d'un nouveau responsable, les agents de la police municipale ont proposé eux-mêmes un projet de service et un planning horaire hebdomadaire qui permettra d'assurer, outre l'ouverture quotidienne en matinée du poste, une présence policière de 7 h 30 à 20 h en semaine (sauf le mercredi), ce qui est unique sur notre territoire. Par ailleurs, un soir par semaine (jours et horaires volontairement aléatoires), des patrouilles circulent en ville. ■

Restitution de la compétence petite enfance

Le Conseil communautaire de la Communauté Urbaine GPS&O a, dans sa séance du 18 mai dernier, voté la restitution de la compétence petite enfance aux communes issues de l'ancienne Communauté d'Agglomération Seine & Vexin. A chaque commune sont restitués les équipements et les personnels implantés sur son territoire. Pour Meulan, il s'agit de la structure multi-accueil située rue de la Ferme, de la crèche familiale et du RAM qui y sont rattachés, avec tous leurs agents. 48 postes ont ainsi été ajoutés au tableau des effectifs de la Ville et constitueront, à compter du 1^{er} septembre, un quart du personnel communal. ■

À l'écoute des Meulanais

Permanences des élus : les samedis de 10h à 12h

samedi 16 septembre
PARADIS - Maison des Associations

samedi 28 octobre
CENTRE-VILLE - Salle Valéry



Prochains Conseils communautaires

jeudi 28 septembre à 20h
à Gargenville (salle des fêtes)

jeudi 16 novembre à 20h
à Gargenville (salle des fêtes)

Tribune libre

Agir pour Meulan-en-Yvelines (majorité - 22 élus)

Le 17 juillet dernier s'est tenue au Sénat la première Conférence nationale des territoires voulue par le Président Macron dont l'objectif est d'aboutir à un pacte entre l'État et les collectivités locales. C'est mal parti. Après la baisse de 11 milliards d'euros du quinquennat Hollande, ce sont 13 milliards de moins qui les attendent, toujours pour compenser le déficit public de l'État ! A cela s'ajoute l'exonération de taxe d'habitation, celle-ci représentant un tiers de leurs recettes. Machiavélique démagogie : au cadeau fiscal du gentil Président sera opposée l'austérité des méchants Maires. Mais les économies ont leurs limites, la fiscalisation aussi. ■

Meulan demain (minorité - 6 élus)

Après avoir déclaré que la mutualisation des chefs de services avec Ecqueville était source d'économies et de modernisation, on apprend que la Maire a mis fin à ce dispositif. Non seulement ces cadres exercent désormais à plein temps, mais la commune se dote de cinq directeurs (au lieu de 2 précédemment), dont un directeur des services à la population sans délibération préalable du conseil municipal. Ces recrutements inconsidérés, doublés d'un turn over inédit dans les services, ont un coût et reflètent l'inconstance de l'équipe en place. Comment la Maire peut-elle se targuer d'une bonne gestion quand elle navigue à vue sans fixer de cap ? ■

Meulan Bleu Marine (minorité - 1 élu)

Dans son édito de juin, le Maire de Meulan se livre à une critique au vitriol du Président Macron. Certes, la continuation de la baisse des dotations aux collectivités locales et la réforme de la TH rendront plus délicate l'élection des maires sortants aux Municipales de 2020. Mais, en dehors des intérêts de carrière, qu'est-ce qui sépare Mme Zammit de l'enfant prodige de l'Élysée ? Statut social, tropisme centriste, détestation du patriotisme requalifié en extrémisme : notre Maire a toutes les vertus pour être En Marche. En attendant, ce sont les Meulanais qu'elle fait marcher.

Retrouvez mon itv N°3 le 15/09 sur meulanbleumarine.unblog.fr ■